

# Parole d'Expert



Mars 2009

**Gérer ses besoins de trésorerie**

**En ces temps de crise financière, les principaux acteurs du financement des entreprises se sont perdus dans les marchés financiers et ne savent plus comment réagir.**

**Aussi dans l'expectative, beaucoup d'établissements bancaires renoncent à prendre des risques supplémentaires et refusent ou réduisent les crédits aux entreprises.**

**Aujourd'hui encore plus qu'hier, les entreprises doivent être en mesure de disposer d'une certaine autonomie financière pour ne pas dépendre entièrement des capitaux extérieurs.**

**Pour cela, elles doivent avant tout savoir anticiper leurs besoins en trésorerie, savoir comment les financer et à quels moments demander des financements.**

**La réponse à ces questions nécessite de connaître ses besoins actuels et à venir et d'avoir une vision à moyen terme de son affaire.**

## **QUELS SONT LES BESOINS DE FINANCEMENT D'UNE ENTREPRISE ?**

### **A LA CREATION**

Avant de créer son entreprise, tout créateur, que le projet soit de taille importante ou pas, doit être en mesure de déterminer les besoins matériels, humains et de trésorerie nécessaires à la mise en route de son activité.

Les besoins matériels sont constitués de tous les biens durables utiles à la mise en

œuvre de l'activité (machines outils, matériels informatiques ...).

Les moyens humains sont constitués des coûts du personnel y compris la rémunération du chef d'entreprise qui doit subvenir à ses besoins personnels pendant toute la phase de création même lorsque l'entreprise ne dégager pas encore de résultat. Ce dernier élément si évident, est souvent négligé.

Le besoin en fonds de roulement est également un élément souvent oublié. Ce besoin représente la trésorerie nécessaire entre le moment où les clients vont payer le produit ou la prestation vendue et le moment où l'exploitant doit régler ces fournisseurs. Ce besoin varie considérablement d'une entreprise à l'autre.

Par exemple, un commerçant achète des marchandises pour 10 000€ qu'il va stocker 15 jours avant de vendre. Ses fournisseurs lui octroient un délai de paiement de 30 jours et il consent un crédit de 45 jours à ses clients. S'il a acheté les marchandises le 1er janvier, il devra les régler le 31 janvier. La vente intervenant le 15 janvier, il encaissera le produit de sa vente le 28 février. Du 31 janvier au 28 février, il devra donc faire une avance de 10 000€.

Le financement de ces différents éléments doit être prévu avant même que l'entreprise soit créée et la totalité des besoins doit être couverte par un financement. Si cette condition n'est pas remplie, le projet échouera inévitablement.

Le Business Plan validera cette situation par le tableau de trésorerie prévisionnelle.

## **DURANT LA VIE DE L'ENTREPRISE**

Tout au long de la vie de l'entreprise, le dirigeant est confronté aux échéances financières et doit être en mesure de les honorer auquel cas ses fournisseurs ne lui feront plus confiance.

La mise en place d'un tableau de trésorerie s'impose.

Ce tableau comportant l'ensemble des dettes et des créances de l'entreprise, fera apparaître par période les besoins en trésorerie et les ressources associées. Il doit être rempli au préalable par des éléments prévisionnels pour anticiper les besoins en trésorerie puis au fur et à mesure, il doit être corrigé par les éléments réels passés. Les éléments prévisionnels seront alors réajustés en fonction des éléments connus.

L'augmentation de l'activité de l'entreprise est en principe une bonne nouvelle pour l'exploitant, mais celui-ci ignore parfois que cette situation peut être une cause d'échec.

En effet, l'augmentation du chiffre d'affaires entraîne une hausse de l'en-cours des créances clients, pour les entreprises dont les clients ne règlent pas au comptant, entraînant par la même une augmentation du besoin en fonds de roulement.

Le financement de ce besoin doit être prévu sinon l'entreprise risque de se trouver dans

une mauvaise situation financière. Une société peut être rentable mais insolvable.

## **QUELS SONT LES MOYENS DE FINANCEMENT DONT DISPOSE L'ENTREPRISE**

Les sociétés disposent de deux principaux types de financement : les fonds propres et l'endettement.

Les fonds propres sont constitués par les capitaux apportés par le chef d'entreprise et ses associés, qui peuvent être des membres de la famille, des amis ou des investisseurs qui veulent prendre part au projet en y apportant des fonds.

La constitution des fonds propres dépend bien sûr de la capacité du chef d'entreprise à apporter des fonds, mais également de la confiance que peut inspirer son projet à son entourage et à des capital-investisseurs externes.

L'endettement est constitué par les fonds prêtés par des établissements bancaires le plus généralement. Ces prêts sont à plus ou moins long terme (1 à 7 ans). Il n'est pas facile d'obtenir ces financements qui exigent de

nombreuses conditions. Des cautions personnelles sont très souvent demandées et des fonds propres sont nécessaires pour compléter le financement des besoins.

Le plan de financement est l'outil qui permet de définir pour chaque besoin, le type de financement nécessaire : ressources durables ou non.

Généralement, il est demandé que les fonds propres représentent au moins 1/3 du financement des besoins.

Lors de la phase de création, seuls les investissements font l'objet de financement. Lorsque l'entreprise est en mesure de démontrer que l'activité fonctionne, alors elle peut obtenir des financements complémentaires pour couvrir par exemple l'augmentation du besoin en fonds de roulement liée à l'accroissement de l'activité ou des investissements supplémentaires nécessaires au développement de l'entreprise.

Il est toujours plus facile d'obtenir des crédits lorsque l'on est en position de force plutôt que l'inverse. Aussi, il peut être conseillé de demander des financements même lorsque l'on dispose de trésorerie par ailleurs. Ainsi, l'entreprise sera à même de faire face à certaines périodes délicates ou d'amorcer une phase de développement sans dépendre de l'autorisation d'acteurs externes.

Il est également nécessaire de faire appel au crédit même lorsque la société possède de nombreux biens.

En effet, celle-ci peut être solvable sans avoir de liquidité suffisante. Par exemple, une société voit son activité augmenter ce qui a généré une augmentation du besoin en fonds de roulement de 100 000€ qu'elle ne peut honorer alors même qu'elle possède un immeuble. Un financement à court terme est nécessaire pour remédier à cette situation.

## CONCLUSION

L'endettement est nécessaire aux entreprises mais il doit être maîtrisé. Aujourd'hui les règles des financements ont changé et il devient difficile d'obtenir de nouveaux crédits par les établissements bancaires ou de conserver le niveau des découverts accordés jusqu'à présent. Aussi, ce sont les entreprises les plus autonomes financièrement qui résisteront la crise financière actuelle.

Votre expert comptable peut vous aider à faire vos prévisions de trésorerie, à calculer avec vous votre Besoin en Fonds de Roulement, à vous assister dans le montage de votre dossier de financement.

Nous vous rappelons qu'il est possible de saisir le médiateur du crédit si vous ne parvenez pas à obtenir de solutions de financement auprès de vos partenaires bancaires :  
[www.mediateur.du.credit.fr](http://www.mediateur.du.credit.fr)

**Sophie ALLOUCHE**  
**Expert Comptable**  
**NOVALLIANCE Expertise Comptable**

Qantea est un réseau d'experts, actifs sur l'ensemble de la France et dont les compétences réunies rayonnent au-delà du seul « territoire comptable ». Pour décider, prévoir et optimiser, des prestations sur mesure sont élaborées pour nos clients avec soin dans les domaines de la protection de l'entrepreneur, de l'organisation et de la gestion de l'entreprise, du social et de la stratégie financière.

Par un accompagnement très réactif, notre réseau aide ainsi toute l'entreprise à s'inscrire durablement dans une trajectoire de succès.

Près de l'entreprise, proche du décideur.  
C'est Qantea.

## L'ENTREPRENEUR A SON RESEAU D'EXPERTS

Gilles POUPA  
Guy LEFEBVRE  
Pierre MONNIER

Groupe ACC  
233, voie Georges Pompidou  
83300 DRAGUIGNAN

Tél. : 0033 4 98 10 66 66  
Fax : 0033 4 98 10 66 65

<http://acc.arpege.fr>

Pierre ALESSANDRIA  
Patrice PERRIN

AT & Associés  
39 Boulevard Kennedy  
66100 PERPIGNAN

Tél : 00 33 4 68 66 06 06  
Fax : 00 33 4 68 66 05 05

[www.atassocies.fr](http://www.atassocies.fr)

Jean Marc UBLET  
Emmanuelle DUBOIS

ATHENA SAS  
2 rue Thomas Edison  
87220 FEYTIAT

Tél : 00 33 5 55 06 22 24  
Fax : 00 33 5 55 06 22 15

<http://qantea.com>

Jean Jacques  
VANTHOURNOUT  
Hervé HOUTHAEVE  
Bruno DEPORTEERE

Audit Flandres  
51, Boulevard Liberté  
BP 41334  
59 009 LILLE Cedex  
Tél. : 0033 3 20 31 05 35  
Fax : 0033 3 20 06 23 49

[www.auditflandres.fr](http://www.auditflandres.fr)

Philippe DONNADIEU

Audit Sud Associés  
1 Rue Joseph Lacroix  
30700 UZES  
Tél : 00 33 4 66 22 00 99  
Fax : 00 33 4 66 22 92 50

[www.auditsudconseil.com](http://www.auditsudconseil.com)

Michel DEHORS  
Alexis ALVAREZ  
Marc PEDUSSAUD  
Nicolas LEONEL

Audit Sud Conseil  
Zac de l'aéroport  
45 rue Jérémy Bentham  
34473 PEROLS CEDEX  
Tél : 00 33 4 67 60 88 60  
Fax : 00 33 4 67 60 99 16

[www.auditsudconseil.com](http://www.auditsudconseil.com)

Alain BERTHOUD  
Alexandre COLDEFY  
Antoine CHABALIER

SCEC Berthoud Coldefy  
Chabaliér  
13 Rue Maurice Bompard  
12000 RODEZ  
Tél : 00 33 5 65 77 28 28  
Fax : 00 33 5 65 67 42 88

<http://qantea.com>

Philippe SIXDENIER

COPERNIC Auditeurs  
5, rue Crevaux  
75 016 PARIS

Tél. : 0033 1 45 53 16 57  
Fax : 0033 1 45 53 16 67

<http://qantea.com>

Jean GUILLERMINET  
Bernard LAPOUYADE

DGL Experts Conseils  
2 rue René Gomez  
34500 BEZIERS

Tél : 00 33 4 67 09 27 27  
Fax : 00 33 4 67 30 72 03

[www.dgl.fr](http://www.dgl.fr)

Claude AMON  
Pierre BELMONTE  
Hélène HEMEDINGER  
Daniel MERTEN

EUROTEC  
2, rue de Vienne  
75008 PARIS  
Tél : 0033 1 42 93 07 03  
Fax : 0033 1 45 22 45 99

[www.eurotec.fr](http://www.eurotec.fr)

Elisabeth LEBASTARD  
Bernard LEUTENEGGER  
Carole BOURGEOIS  
Alexandra DA COSTA  
Eric BERGER  
L&A CONSEIL AUDIT  
87, rue Taitbout  
75009 PARIS  
Tél : 0033 1 53 20 45 10  
Fax : 0033 1 40 16 03 17

[www.leta.fr](http://www.leta.fr)

Yannic ALLOUCHE  
Sophie ALLOUCHE

NOVALLIANCE  
Expertise Comptable  
46, rue Raphaël  
13008 MARSEILLE  
Tél : 0033 4 91 76 00 12  
Fax : 0033 4 91 77 65 06

[www.novalliance-expertise-comptable.fr](http://www.novalliance-expertise-comptable.fr)

## **Cabinet de Conseil**

Bertrand CAZIN  
Qantea Conseil  
12 rue Louis Breguet  
Parc Clément ADER  
34830 JACOU  
Tél : 04 67 91 24 22  
Fax : 04 67 91 24 25  
[www.qantea.com](http://www.qantea.com)